

IMPACT

Transformer la gestion des ressources naturelles
Renforcer le pouvoir d'agir des communautés



STRATÉGIE NATIONALE

2026 - 2029

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Couverture : Femmes laveuse de minerais sur la rivière NTAARA,
Province du Haut-Katanga, RDC
Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025

Couverture intérieure : Ue fille en coupe et couture au centre de formation
au village KABAMBA, Province de Lualabba. Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025

Ce document a été élaboré grâce au soutien financier de la Suède, de l'Union Européenne et du gouvernement Canadien. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles d'IMPACT et ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs.



Financé par
l'Union européenne



En partenariat avec
Canada

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 04

INTRODUCTION 05

**ALIGNEMENT AVEC LE PLAN
STRATÉGIQUE GLOBAL D'IMPACT
(2024-2029) 06**

**CONTEXTE NATIONAL DE
LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO 09**

**TRAVAIL D'IMPACT EN RDC ET
JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE
NATIONALE 11**

STRATÉGIE NATIONALE 2026 - 2029 13

AXE 1 : RÉFORME RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIVE 14
AXE 2 : TRANSPARENCE DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT 16
AXE 3 : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT 19
AXE 4 : COMMERCE ET FINANCEMENT ILLICITES 21
AXE 5 : ÉGALITÉ DES GENRES 23
AXE 6 : UNE ORGANISATION PLUS EFFICACE, INCLUSIVE
ET DURABLE 26

CIBLES ET GROUPES PRIORITAIRES 27

CONCLUSION 28



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Joanne **Lebert**
Directrice générale, IMPACT



La République Démocratique du Congo dispose de ressources naturelles exceptionnelles pouvant contribuer à la paix, au développement durable et à une prospérité partagée. Pourtant, des défis importants persistent en matière de gouvernance, de protection de l'environnement, d'égalité des genres et de participation communautaire. C'est dans ce contexte qu'IMPACT réaffirme son engagement à promouvoir une gestion plus responsable, transparente et inclusive des ressources naturelles

Présente en RDC depuis plus d'une décennie, IMPACT collabore avec les communautés, les organisations de la société civile, les autorités publiques et le secteur privé pour favoriser des changements durables. Notre expérience démontre que les résultats les plus significatifs sont obtenus lorsque les femmes, les jeunes et les Peuples Autochtones sont pleinement associés aux processus de décision.

Alignée sur le Plan stratégique global d'IMPACT, la Stratégie nationale 2026-2029, pour la République Démocratique du Congo, s'inscrit dans cinq domaines, à savoir : réforme réglementaire, transparence des chaînes d'approvisionnement, gestion de l'environnement, lutte contre le commerce et le financement illicites et égalité des genres.

Je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel d'IMPACT en RDC, particulièrement Felicien Mbikayi, Représentant pays en RDC pour son leadership, ainsi que Sara Del Debbio, Coordonnatrice Afrique francophone pour son accompagnement dans l'élaboration de cette stratégie.

Ensemble, nous poursuivrons notre ambition commune : faire des ressources naturelles de la RDC un moteur de paix, de développement équitable et inclusif, ainsi que de transformation durable au bénéfice des générations présentes et futures.



Photo de famille à l'issue de l'atelier de l'élaboration des stratégies de communication des projets Favoriser la résilience et Sa sécurité, Bureau IMPACT, Kolwezi, Province de Lualaba, RDC.
Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025

INTRODUCTION

La présente Stratégie nationale d'IMPACT en République Démocratique du Congo (RDC), définit le cadre d'intervention de l'organisation pour la période 2026–2029 en s'inspirant du plan stratégique global d'IMPACT 2024 – 2029.

Elle constitue une feuille de route stratégique visant à contribuer à une gestion plus juste, inclusive et durable des ressources naturelles, dans un contexte marqué à la fois par une richesse exceptionnelle en minerais et par des défis persistants notamment en matière de gouvernance, de paix, d'environnement et de droits humains.

Élaborée de manière participative, la stratégie nationale capitalise sur plus d'une décennie d'expérience opérationnelle d'IMPACT en RDC.

Elle met au centre de l'action les communautés locales, en accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux Peuples Autochtones, tout en promouvant le renforcement de leurs capacités, ainsi que celui des acteurs institutionnels, partenaires de la société civile et acteurs économiques.

Structurée autour de six axes stratégiques, elle vise à impulser des changements systémiques dans les domaines de la réforme réglementaire, de la transparence des chaînes d'approvisionnement, de la gestion de l'environnement, de la lutte contre le commerce et le financement illicites, de l'égalité des genres et du renforcement organisationnel.

Le présent document constitue à la fois un outil d'orientation stratégique, de dialogue et de redevabilité, destiné à guider la mise en œuvre cohérente et coordonnée des interventions d'IMPACT en RDC sur la période 2026–2029 pour une transformation durable, participative et équitable de la gestion des ressources naturelles.

MVUNYA BERNADETTE, présidente de l'Association Bonne Sémence, lors d'une séance de l'AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit), Likasi, Province du Haut-Katanga, RDC. Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025

ALIGNEMENT AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL D'IMPACT (2024-2029)

Cette stratégie s'aligne avec le Plan stratégique global d'IMPACT 2024–2029, dont elle décline les priorités au regard des réalités spécifiques du contexte congolais tout en restant dans la vision, la mission et les domaines d'intervention d'IMPACT.

NOTRE MISSION

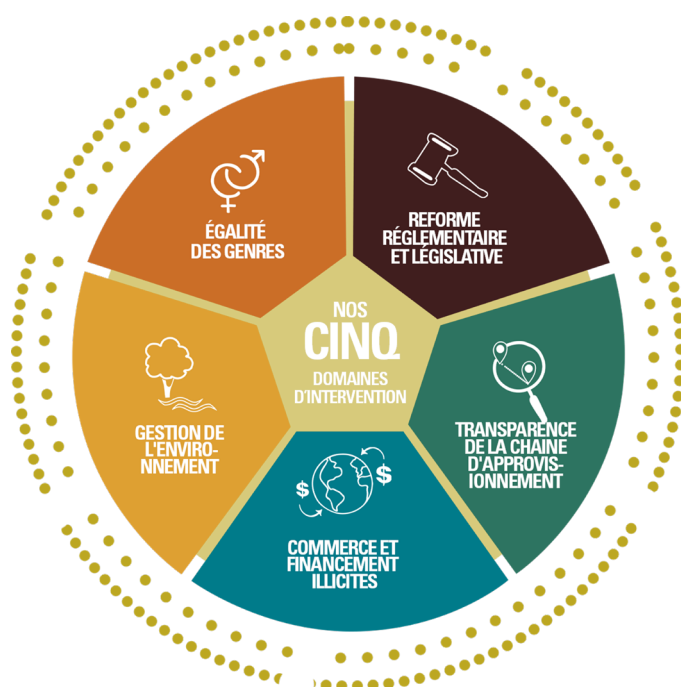


IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous élaborons des solutions issues de la recherche, soutenons le leadership local et collaborons avec des partenaires pour que les ressources naturelles contribuent à la sécurité, au développement et à l'égalité.

NOTRE VISION



Un monde où les ressources contribuent à la paix et au développement équitable, et où les communautés ont le pouvoir de décider de la façon dont leurs ressources naturelles sont gérées.



La stratégie globale s'articule autour de cinq domaines prioritaires qui constituent le cadre de référence pour tous les programmes d'IMPACT dans l'ensemble des pays d'intervention.

A ces domaines s'ajoute un axe stratégique interne visant l'efficacité, l'inclusion et la durabilité d'IMPACT. La stratégie nationale de la République Démocratique du Congo, un de pays d'intervention d'IMPACT, constitue la déclinaison opérationnelle de ces priorités dans le contexte congolais.



Reforme réglementaire et législative

Souvent, les lois et les politiques en vigueur dans les régimes existants, tout comme dans les nouveaux, contribuent à une mauvaise gestion des ressources naturelles.

Il arrive aussi qu'il n'y ait même pas de réglementation pour assurer un accès équitable aux ressources naturelles et la mise en œuvre de pratiques viables sur le plan environnemental.



Transparence de la chaîne d'approvisionnement

Afin de comprendre qui tire profit ultimement des ressources naturelles, les gouvernements, le secteur privé et la société civile doivent savoir qui intervient à tous les stades d'une chaîne d'approvisionnement, mais aussi connaître les données scientifiques et sur leur marché, par exemple les volumes, la tarification et les routes commerciales.

Quant aux consommateurs, ils doivent être informés de la provenance des ressources naturelles qui les entourent, notamment des minéraux qui servent à fabriquer leurs bijoux et appareils électroniques.

Or, comme l'information peut révéler une mauvaise gestion des ressources naturelles et des cas de violation des droits de la personne, il s'agit d'un puissant outil dans notre démarche de transformation des systèmes de gestion.



Gestion de l'environnement

L'extraction et le traitement des ressources naturelles peuvent perturber en profondeur les écosystèmes et rimment souvent avec pollution et méfaits sur la santé humaine et environnementale.

De plus, le changement climatique intensifie la course aux ressources naturelles et réduit le temps consacré à d'autres enjeux majeurs, comme le développement et la sécurité.

Et tout cela a plus d'effets néfastes sur les populations environnantes, et impactent négativement notamment à leurs moyens de subsistance et à leur santé.





Commerce et financement illicites

Une transformation durable de la gestion des ressources naturelles n'est possible que si nous nous attaquons aux catalyseurs du commerce illicite.

Le commerce illicite de nos ressources naturelles non seulement accroît le risque de violation des droits de la personne, mais prive aussi les communautés locales des bénéfices associés à ces ressources.

Or, cerner les facteurs qui favorisent le commerce illicite nous permet d'élaborer des approches novatrices à des problèmes systémiques qui alimentent et perpétuent la mauvaise gestion des ressources naturelles.



Egalité des genres

Notre vision est que les ressources naturelles profitent également à toutes et à tous, quel que soit le genre.

Or, la mauvaise gestion des ressources naturelles révèle, voire nourrit bien souvent les inégalités.

Et l'inégalité des genres alimente à son tour l'insécurité et le risque de violation des droits de la personne.

Nous cherchons à comprendre la dynamique de la discrimination fondée sur le genre dans la gestion des ressources naturelles et les possibilités de transformation et d'autonomisation là où la sécurité et les droits de la personne sont menacés.



Une organisation plus efficace, inclusive et durable

La consolidation de notre champ d'action, de notre réputation et de nos résultats contribue à notre développement organisationnel.

IMPACT rappelle toutefois la nécessité d'une croissance à la fois stratégique, durable et gérable.

Nous donnerons la priorité à la santé, à la sécurité, au bien-être et à l'expertise des membres de notre équipe, en veillant à leur apporter le soutien nécessaire à leur épanouissement et à la réalisation de leur plein potentiel.

De plus, nous entreprendrons un travail crucial visant à assurer, au fil de notre croissance, l'adéquation de notre culture, de nos politiques et de nos pratiques organisationnelles avec nos valeurs.

Chaque axe de la stratégie nationale présenté dans ce document contribue directement aux résultats globaux définis par IMPACT, assurant cohérence stratégique, harmonisation des indicateurs et complémentarité des interventions.



Les membres de l'Association des Femmes Laveuses de BIWAYA posent aux côtés de Jérémie LUSA KIRONGOZI, coordonnateur des opérations sur le site de BIWAYA, Province de Lualaba, RDC. Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025

CONTEXTE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La République Démocratique du Congo possède des ressources naturelles variées dominées par un massif forestier imposant, des grandes réserves d'eau, une biodiversité variée et un sous-sol exceptionnellement riche en ressources minérales tels que le cobalt, le cuivre, le diamant, l'or, le germanium, le pétrole, le gaz et bien d'autres. Cette abondance lui vaut d'être qualifié de « scandale géologique ».

Le pays dispose ainsi d'une part stratégique des minerais essentiels à la transition énergétique. Environ 70% du cobalt mondial et presque 10% du cuivre mondial y sont produits, principalement dans les provinces de l'ex Katanga où il est également produit du zinc, du lithium et du germanium.

D'autres minerais stratégiques sont également présents : nickel, étain, tungstène, tantale (via les minerais 3T) et uranium.

Ces différents minéraux, lesquels confèrent à la RDC une position dominante et conforteraient son influence sur le marché mondial, sont exploités de manière industrielle, semi-industrielle et artisanale.

Le cobalt et le cuivre sont principalement exploités d'une façon industrielle.

L'exploitation artisanale est très répandue dans différentes provinces de la RDC, et constitue l'une des principales sources de revenus des populations riveraines des sites d'exploitation en plus de l'agriculture, du petit commerce et d'autres métiers.

Cependant, le secteur artisanal demeure largement désorganisé, insuffisamment encadré et l'un des facteurs des risques environnementaux, sociaux et économique.

Il sied de noter que cette exploitation s'effectue globalement dans un cadre de gestion environnementale complexe, associé à une gouvernance territoriale décentralisée et dans un environnement socioculturel pluriel où persistent encore certaines formes de dévalorisation et de marginalisation de la femme avec des inégalités persistantes ainsi que de fortes pressions environnementales.

En conséquence, Il s'observe un véritable paradoxe en RDC. Selon le Blog Ebuteli qui cite un rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), en 2023, le secteur minier congolais représentait plus de 80 % des recettes budgétaires, près de 50 % des revenus publics, 99 % des exportations, et 55 % du Produit intérieur brut (PIB). Dans le même temps, plus de 70 % des Congolais vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour⁶.

CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR MINIERS EN RDC



70%
Cobalt mondial
produit en RDC



10%
du cuivre mondial
produit en RDC



+80%
des recettes
budgétaires



99%
des exportations



50%
des revenus
publics



55%
du produit intérieur
brut (PIB)



+70 %

des Congolais vivent avec moins de 2,15 dollars par jour

⁶ <https://www.ebuteli.org/publications/blogs/minerais-strategiques-en-rdc-pourquoi-la-gouvernance-freine-le-developpement>

En vue de prévenir ou d'atténuer ces impacts négatifs, le pays dispose d'un cadre légal et réglementaire qui impose aux acteurs publics et privés impliqués dans la gestion et l'exploitation des ressources naturelles des obligations et des mesures d'atténuation à mettre en œuvre tout au long des projets d'exploitation extractive.

Toutefois, le paradoxe illustre les limites structurelles de la gouvernance des ressources naturelles. Les populations riveraines, en particulier les femmes et les jeunes, restent trop souvent marginalisés dans les processus décisionnels qui les concernent.

Leur capacité d'exprimer leurs préoccupations et de défendre leurs droits pour ainsi minimiser les impacts négatifs liés à l'exploitation extractive demeure faible et pas toujours considérée. Pourtant, leur participation serait essentielle pour établir un équilibre acceptable entre les intérêts et les aspirations des différentes parties prenantes. Cela reste aussi valable pour les acteurs de la société civile.

La situation est exacerbée dans la région de l'Est de la RDC, marquée par des conflits liés, entre autres, à la compétition autour des ressources naturelles, alimentant des cycles de violence et de contrebande surtout dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri.



Un site minier artisanal dans l'est de la RDC, Province du Sud-Kivu, RDC.
Photo : Moses SAWASAWA, 2022

TRAVAIL D'IMPACT EN RDC ET JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE

IMPACT travaille depuis plus d'une décennie dans ce contexte ci-haut décrit et dispose ainsi d'une longue expérience qui couvre notamment la fiscalité minière artisanale, l'environnement et le changement climatique, le genre et l'inclusion sociale, l'autonomisation des femmes, la lutte contre la présence des enfants dans les mines, la traçabilité des minerais d'origine artisanale, la diligence raisonnable, ainsi que l'appui technique au ministère des Mines pour le développement du cadre normatif du cobalt issu de l'exploitation artisanale, l'appui à la mise en œuvre du Mécanisme de Certification Régional de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

PLUSIEURS SUCCÈS SONT DONC À METTRE À L'ACTIF D'IMPACT, NOTAMMENT :



La traçabilité de l'or d'exploitation artisanale en Ituri, avec **24 kilos** d'or traçable, légal et libre de conflits portés sur le marché international et transformés en bijoux responsables entre 2017 et 2019¹.



La mise en place et la consolidation du Réseau pour l'autonomisation des femmes des communautés minières (REAFECOM)².



L'appui à la création du Comité provincial de suivi (CPS) en province de l'Ituri, un forum provincial qui permet aux parties prenantes de s'attaquer aux obstacles à la viabilité de la production et du commerce responsables³.



Accompagnement du ministère des Mines à la mise en place le Cadre normatif du Cobalt artisanal.



L'appui à la création de **50 AVEC** (associations villageoises d'épargne et de crédit) comprenant **1453 participants**, dans le territoire de Mambasa, en province de l'Ituri, qui ont réussi à accumuler **45 519 \$US d'épargne**, ce qui représentait **3,13 \$US** d'épargne par personne par mois avec 1 219 prêts accordés⁴.



L'élaboration des fiches dans le secteur minier artisanal de l'or et du cuivre - cobalt en RDC, avec pour avantages, la maximisation de recettes grâce au respect des dispositions fiscales dans le secteur, l'amélioration de la transparence et la protection des exploitants miniers artisanaux⁵.

¹ <https://impacttransform.org/fr/centre-de-connaissances/projets/or-juste/>

² « Des femmes de la République démocratique du Congo créent un réseau visant l'autonomisation des femmes dans les communautés minières », IMPACT, 1 mai 2018, <https://impacttransform.org/fr/des-femmes-de-la-republique-democratique-du-congo-creent-un-reseau-visant-lautonomisation-des-femmes-dans-les-communautes-minières/>.

³ Jefferson Abdallah Pene Mbaka, gouverneur de la province de l'Ituri (République démocratique du Congo), Arrêté provincial no 01/JAPM/006/CAB/PROGOU/P./2018, Portant création d'un comité provincial de suivi des activités minières en province de l'Ituri, CPS en sigle, Bunia, 22 février 2018.

⁴ <https://impacttransform.org/fr/centre-de-connaissances/projets/autonomisation-des-femmes-par-lepargne-et-le-credit-communautaire-responsable/>

⁵ <https://impacttransform.org/fr/centre-de-connaissances/actualites/cartographie-taxes-chaine-dapprovisionnement-cobalt-artisanale/> et <https://impacttransform.org/fr/cartographie-taxes-or-artisanal-rdc/>

Ces acquis justifient l'élaboration participative d'une stratégie nationale d'IMPACT, alignée sur la stratégie globale et adaptée aux réalités spécifiques du contexte spécifique de la RDC, l'un des pays dans lequel il intervient.

La stratégie nationale d'IMPACT en RDC, laquelle s'étale sur la période 2026 à 2029, constitue une feuille de route pour un changement systémique, plaçant les communautés au centre pour favoriser des dynamiques de transformation durable des systèmes de gestion des ressources naturelles. Cette transformation doit commencer par la voix et le pouvoir des communautés, valoriser le rôle des femmes comme actrices de paix et de résilience, et relier les enjeux locaux aux dynamiques plus larges (régionales).



Une femme, membre d'une communauté entretient de jeunes plants dans une pépinière communautaire, Province de Lualaba, RDC. Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2026.



Une route en terre traverse une forêt tropicale luxuriante, reliant les communautés locales au cœur d'un paysage riche en biodiversité, Province de l'ITURI, RDC. Photo : Sven Torfinn / IMPACT

STRATÉGIE NATIONALE 2026-2029

La stratégie nationale est structurée autour des cinq axes prioritaires d'IMPACT auxquels s'ajoute l'axe interne visant l'efficacité, l'inclusivité et la durabilité de l'organisation, ce qui fait six axes de travail sur lesquels porte le plan stratégique global. Chaque axe comprend un objectif stratégique et des résultats attendus à l'horizon 2029.



AXE 1

RÉFORME RÉGLEMENTAIRE ET LÉGISLATIVE

Les lois et politiques actuelles continuent à favoriser la mauvaise gestion des ressources naturelles, au lieu de l'endiguer, avec notamment l'absence de réglementation garantissant l'égalité d'accès aux ressources naturelles pour les hommes et les femmes, et quand il en existe, elle est ignorée.

Il reste vrai que la RDC a révisé certaines lois et pris d'autres mesures additionnelles. En 2018, la RDC a révisé son cadre légal du secteur minier (code minier et règlement minier). Sur le plan social et économique, quelques sources de financement du développement communautaire des populations affectées par l'exploitation minière ont été identifiées :

1. la quotité de 25% de la redevance minière qui est un paiement direct par les entreprises à verser sur un compte bancaire désigné par la province et qui est gérée par celle-ci ;
2. la quotité de 15% de la redevance minière qui est un paiement direct par les entreprises à verser sur un compte bancaire désigné par une entité territoriale décentralisée (ETD) et qui est gérée par celle-ci⁷ ;
3. la dotation de 0,3% du chiffre d'affaires de l'entreprise comme contribution de l'entreprise au financement de projets de développement socio-économique au sein des populations impactées et est géré par une entité juridique créée à cet effet⁸ ;
4. le cahier des charges, dont les fonds proviennent du budget social de l'entreprise pour le financement des projets de développement repris dans le cahier de charge, qui est géré par un comité local de suivi (CLS)⁹ ;
5. le fonds social de l'entreprise pour la réalisation des actions sociales par l'entreprise, géré par l'entreprise et dont la mise en œuvre est volontaire.

En matière de l'environnement et de la transparence, la loi n° 11/009 du 9 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection

de l'environnement consacre le droit du public d'être informé de la décision finale en ce qui concerne les études d'impact environnemental et social¹⁰.

Le code minier révisé intègre ce principe et exige la divulgation des synthèses des études d'impact environnemental et social (EIES), des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et des plans d'atténuation et de réhabilitation (PAR)¹¹. Ces mesures visent à garantir que chaque projet minier prend en compte les risques environnementaux et sociaux avant même le début de l'exploitation et adopte des stratégies en vue de minimiser à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, par Ordonnance N° 20/013 du 28 février 2020, il a été créé un service spécialisé au sein du Cabinet du Président de la République dénommé « l'Agence Congolaise de Transition Écologique et du Développement Durable », en sigle ACTEDD, lequel a pour mission de concevoir, de coordonner et d'implémenter les politiques publiques nationales relatives à la transition écologique en République Démocratique du Congo¹².

Mais les efforts restent à fournir afin de faire davantage mieux et surtout dans le cadre de l'extraction minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) et même de réduction d'impacts environnementaux liés à l'exploitation des ressources, mais aussi quant à l'accès équitable des hommes et des femmes à ces ressources. Ainsi, ce domaine vise le renforcement des politiques et des cadres réglementaires qui améliorent la transparence, l'égalité des sexes et l'accès équitable aux ressources naturelles en plaidant en faveur d'une législation, d'une réglementation et de politiques visant à renforcer la transparence de la chaîne d'approvisionnement, à mettre fin au commerce et au financement illicites, à soutenir l'égalité des genres, à favoriser l'accès des acteurs parallèles aux marchés officiels et à garantir la protection de l'environnement.

⁷ Journal Officiel, N° spécial du 28 mars 2018 CODE MINIER DE LA RDC, art. 242, p. 61.

⁸ Journal Officiel, N° spécial du 28 mars 2018 CODE MINIER DE LA RDC, art. 285 octies, p.110.

⁹ Journal Officiel, N° spécial du 28 mars 2018 CODE MINIER DE LA RDC, art. 285 sexies, p. 108-109.

¹⁰ Loi N° 11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement, art. 08 – 09, p.12

¹¹ Journal Officiel, N° spécial du 28 mars 2018 CODE MINIER DE LA RDC, art. 42, p. 25.

¹² Ordonnance n° 20/013 du 28 février 2020 portant création, organisation et fonctionnement d'un service spécialisé au sein du cabinet du Président de la République dénommé « Agence Congolaise de la Transition Écologique et du Développement durable »



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'AXE 1 ET DÉCLINAISON NATIONALE EN RDC

Objectif 1

Renforcement de la capacité des partenaires locaux à plaider en faveur de lois, de politiques et de cadres fiscaux adaptés qui reflètent la réalité de la gestion de ressources naturelles dans leurs juridictions ou communautés respectives

Actions stratégiques en RDC :

- Appui des partenaires locaux à l'identification et proposition des cadres légaux et fiscaux adaptés aux réalités locales de l'EMAPE et de l'environnement
- Appui des partenaires locaux à l'identification des défis et obstacles pour des cadres légaux et fiscaux adaptés aux réalités de l'EMAPE et de l'environnement à l'identification des stratégies ou solutions adaptées
- Renforcement des liens / échanges avec les autorités nationales, provinciales et locales pour identifier des solutions aux défis à travers des cadres multipartites

Objectif 2

Renforcement de la capacité des associations de femmes à s'attaquer aux obstacles liés au genre et aux risques liés aux réglementations et aux lois sur la gestion des ressources naturelles

Actions stratégiques en RDC :

- Renforcement des capacités des femmes (techniques, financières, professionnelles)
- Renforcement de la connaissance de femmes sur les réglementations et les lois sur l'EMAPE et l'environnement
- Amélioration de la structure organisationnelle de groupes locaux féminins existants et appui à la création de nouveaux groupes
- Prise en compte des mesures correctrices d'inégalité et participation active à la lutte contre les discriminations dans les communautés minières.

Objectif 3

Renforcement de la capacité des femmes et des hommes soutenus par IMPACT à plaider en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles dans le cadre de leurs engagements avec les décideurs publics et privés ciblés

Actions stratégiques en RDC :

- Renforcement des initiatives multipartites offrant une place de choix aux femmes dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcement des capacités des femmes sur leurs droits, le leadership et le plaidoyer
- Promotion du dialogue entre les communautés de l'EMAPE et les grandes entreprises
- Accompagnement / appui / renforcement des comités locaux de développement et autres structures pour la défense des intérêts des femmes et des hommes des communautés EMAPE dans les engagements avec les Grandes Entreprises et les gouvernements



Atelier de restitution du cadre normatif de l'EMAPE du cobalt, Kolwezi, Province de Lualaba, RDC. Photo : Félicien MBIKAYI / IMPACT, 2022



AXE 02

TRANSPARENCE DES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT

L'exercice de la transparence et du devoir de diligence permet de mettre au jour des problèmes sociaux, environnementaux et de gouvernance, tels que le travail forcé, le travail des enfants, les nuisances écologiques et la corruption.

Il oblige les divers maillons de la chaîne d'approvisionnement à expliquer publiquement comment ces risques sont atténués à travers des rapports ad-hoc.

Ce qui, notamment, appelle les acteurs des chaînes d'approvisionnement (autorités, services techniques, coopératives, négociants, détenteurs des dépôts, entités de traitement) à mieux comprendre leurs rôles ainsi que celui des acteurs intermédiaires et travailler pour la mitigation des risques pour des chaînes d'approvisionnement responsable.

La RDC a lancé des réformes et a renforcé ses dispositifs de transparence qui contribuent à la lutte contre la corruption notamment dans le secteur extractif. La RDC est ainsi membre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) et elle met en œuvre le Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL.

Sur ce plan, les efforts d'IMPACT se sont traduits notamment par la mise en œuvre d'un projet de traçabilité et de diligence raisonnable dans le secteur de l'or d'exploitation artisanale en Ituri, lequel avait permis l'exportation sur le mar-

ché international de 24 kilos d'or traçable, légal et libre de conflits.

Aussi, il avait travaillé sur la transparence de la fiscalité dans les secteurs de l'or et du Cobalt artisanal et ce travail avait débouché sur l'élaboration des fiches techniques reprenant les taxes et autres paiements exigés légalement avec pour avantages, la maximisation de recettes grâce au respect des dispositions fiscales dans le secteur, l'amélioration de la transparence et la protection des exploitants miniers artisanaux.

Enfin, IMPACT a travaillé à l'accompagnement du ministère des Mines dans la mise en place du cadre normatif du cobalt artisanal.

Toutefois, il demeure encore un fossé important entre les textes et la pratique.

Ainsi, IMPACT travaillerait à se positionner comme un acteur incontournable dans les chaînes d'approvisionnement responsable des minerais stratégiques, de l'or, des diamants et autres ressources notamment par la promotion des stratégies innovantes liées à la protection de l'environnement, des principes sur la sécurité et les droits de l'homme et le placement des communautés au-devant de toute stratégie en respect du CLIPE (consultation libre informée, préalable et éclairée).



Un exploitant minier artisanal dans le site de Kinsuka, Likasi, Province du Haut-Katanga, RDC Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'AXE 2 ET DECLINAISON NATIONALE EN RDC

Objectif 1

Meilleure compréhension du rôle des acteurs économiques intermédiaires dans l'approvisionnement responsable.

Actions stratégiques en RDC :

- Appui aux autorités et acteurs économiques à l'identification et/ou la mise en œuvre des stratégies et politiques pour un approvisionnement responsable
- Echanges réguliers sur les rôles des acteurs de la chaîne d'approvisionnement et la valeur ajoutée des minerais, notamment la raffinerie d'or, avec un plaidoyer pour plus de transparence et de redevabilité pour assurer que la population bénéficie des revenus des minerais
- Renforcement des capacités des autorités et acteurs de la chaîne dans la compréhension du rôle des acteurs intermédiaires et des mesures pratiques à prendre dans des chaînes d'approvisionnement responsable
- Renforcement du devoir de diligence et de la transparence dans le secteur par le renforcement des capacités des acteurs privés et publics impliqués et le recours aux outils appropriés (exploitation responsable / travail décent, transparence, commerce équitable, développement des communautés, ...)
- Prévention et réduction du travail des enfants dans les mines de cobalt et cuivre
- Appui aux autorités dans la mise en œuvre des principes sur la sécurité et les droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement des minerais et autres ressources naturelles
- Appui aux autorités et acteurs économiques à l'identification des incidents sur les sites miniers et initiation aux stratégies de mitigation

Objectif 2

Renforcement de la capacité des producteurs de l'EMAPE à plaider en faveur d'un financement plus approprié pour améliorer la gestion des ressources naturelles

Actions stratégiques en RDC :

- Renforcement des initiatives multipartites offrant une place de choix aux femmes dans la gestion des ressources naturelles et se prêtant mieux au financement bancaire (crédit bancaire)
- Renforcement de la collaboration et des synergies avec d'autres organisations intervenant dans ce secteur (nationales et internationales) et ayant déjà accès au système de financement bancaire adapté
- Renforcement des capacités des associations des hommes et des femmes en gestion de crédit et d'épargne et gestion des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)
- Appui à la création des AVEC et accompagnement de la mise en relation des associations / initiatives communautaires, des communautés de l'EMAPE, avec les banques pour l'accès à un système de financement adapté
- Identification de nouvelles opportunités de financement adapté avec les nouveaux minerais en faveur des communautés de l'EMAPE

L'extraction et le traitement des ressources naturelles peuvent perturber profondément les écosystèmes et s'accompagnent souvent de pollution, avec des conséquences néfastes sur la santé humaine et environnementale.

De plus, le changement climatique intensifie la course aux ressources naturelles, au détriment d'autres enjeux majeurs tels que le développement et la sécurité.

Ces dynamiques affectent particulièrement les populations environnantes, en fragilisant leurs moyens de subsistance et en dégradant leur état de santé.

Il convient également de souligner que, faute d'information, d'accompagnement et de soutien adéquats, les communautés locales peuvent elles-mêmes contribuer à la dégradation de l'environnement, notamment par des cultures sur brûlis, la coupe désordonnée des bois aux fins énergétiques ou encore la production de charbon de bois pour des fins économiques.

Cela participe ainsi d'une certaine manière à accentuer les effets du changement climatique, avec pour conséquences, entre autres, les perturbations du régime des pluies qui influencent négativement les récoltes et peuvent également engendrer des conflits fonciers et des déplacements de populations à la recherche des espaces plus favorables.

Dans ce contexte, IMPACT met en œuvre un projet basé sur la prise de conscience collective, avec l'implication des exploitants miniers et forestiers, des communautés locales et des autorités pour une gestion participative et inclusive de l'environnement offrant une place de choix aux femmes, aux jeunes et aux Peuples Autochtones.

Ce qui viendrait renforcer les efforts du gouvernement de la RDC et permettrait de contribuer de manière efficace et durable à la prévention et à l'atténuation des dommages environnementaux, tout en ouvrant la voie à un avenir plus sûr et équitable pour toutes et tous.

Ces efforts d'IMPACT s'inscrivent notamment dans la recherche de la résilience des communautés de la RDC subissant les effets de l'exploitation minière, en particulier de l'exploitation des minéraux critiques qui sont essentiels à la transition verte.

Par conséquent, le projet s'efforce notamment de renforcer la capacité des populations locales à restaurer et à préserver leurs écosystèmes, composés notamment de forêts tropicales, de zones boisées les zones de savanes avec au cœur de l'action le leadership des femmes et la promotion des connaissances autochtones en vue d'aider les communautés à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les orientations de la stratégie nationale d'IMPACT en RDC.





OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'AXE 3 ET DECLINAISON NATIONALE EN RDC

Objectif 1

Amélioration de la gestion de l'environnement par les parties prenantes locales soutenues par IMPACT

Actions stratégiques en RDC :

- Renforcement des initiatives multipartites incluant les femmes, les jeunes et les peuples autochtones dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcement des liens / échanges avec les autorités provinciales et locales pour identifier les défis, problèmes et pistes des solutions
- Renforcement de la collaboration et des synergies avec d'autres organisations intervenant dans ce secteur (nationales et internationales)
- Comités de Pilotage au niveau provincial et local comme cadres de concertation pour une gestion participative
- Renforcement de connaissances et capacités techniques des acteurs locaux pour la restauration des forêts et zones boisées dégradées comme moyen d'adaptation
- Mise en œuvre de solutions d'adaptation fondées sur les écosystèmes et la protection et/ou la restauration de la biodiversité affectée par l'exploitation minière

Objectif 2

Sensibilisation accrue au potentiel des petits producteurs et commerçants (femmes et hommes) en tant que gardiens de l'environnement

Actions stratégiques en RDC :

- Renforcement des capacités des femmes dans la protection de l'environnement (techniques, financières)
- Veiller à une représentation significative des femmes lors des activités mises en œuvre par IMPACT et/ou les partenaires de mise en œuvre avec une attention spécifique aux questions liées à l'égalité de genre
- Responsabilisation des associations des femmes, peuples autochtones, jeunes et autres structures multipartites communautaires à travailler comme gardiens de l'environnement

Objectif 3

Des approches plus inclusives de la gestion de l'environnement de la part des associations, groupes et entités en amont (publiques et privées) mobilisées par IMPACT et ses partenaires dans les communautés (c'est-à-dire incluant les femmes, les peuples indigènes, les jeunes, etc.)

Actions stratégiques en RDC :

- Renforcement des initiatives multipartites incluant les femmes, les jeunes, les Peuples Autochtones dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcement des initiatives de sécurisation foncière et de foresterie communautaire
- Amélioration de la reconnaissance des structures à base communautaire en tant qu'interlocutrices dans la gouvernance des écosystèmes et de la biodiversité, menacées notamment par l'exploitation des minerais critiques
- Initier des recherches sur des méthodes innovantes et des questions émergentes (eau, climat, crédit carbone, etc.) dans la gestion de l'environnement



AXE 4

COMMERCE ET FINANCEMENT ILLICITES

La contrebande et la corruption, y compris la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, constituent des obstacles majeurs à la justice et à l'équité au sein des communautés.

Le commerce illicite des ressources naturelles accroît non seulement le risque de violation des droits de la personne, mais prive également les communautés des retombées économiques associées à ces ressources qui devraient leur revenir.

Cette réalité est particulièrement manifeste en RDC, où la multiplicité des services administratifs, combinée à la faiblesse des rémunérations des agents publics, favorise des pratiques de corruption et de contrebande.

Ces dérives sont accentuées par un faible respect des lois, notamment en matière de taxes, d'impôts et de redevances.

À cela, il faut ajouter un cadre de gestion complexe, associé à une gouvernance territoriale décentralisée encore insuffisamment maîtrisée.

Le tout s'inscrit dans un contexte régional marqué par des conflits liés, entre autres, à la compétition autour des ressources naturelles, alimentant des cycles de violence et de commerce illicite dans les provinces de l'est de la RDC, telles que le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri.

Nous croyons qu'une meilleure compréhension des principaux facteurs sous-jacents au commerce illicite permettrait d'élaborer des approches stratégiques innovantes centrées sur les communautés et qui privilégient le recours à des mesures incitatives visant à promouvoir un commerce légal, transparent et équitable des minerais en RDC.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'AXE 4 ET DECLINAISON NATIONALE EN RDC

Objectif 1

Meilleure compréhension des défis systémiques qui favorisent le commerce et le financement illicites de matières premières de grande valeur (par exemple, l'or recyclé, les plateformes commerciales, les (des) incitations politiques et fiscales, etc.)

Actions stratégiques en RDC :

- Organisation des études sur les défis systémiques favorisant le commerce et le financement illicite des minerais stratégiques, de l'or, des diamants et d'autres ressources naturelles de grande valeur
- Identification des mesures incitatives efficaces selon les défis identifiés pour une lutte efficace contre le commerce et le financement illicites
- Echanges avec les autorités, les services techniques et les services percepteurs sur les résultats des études et les mesures incitatives
- Réflexion sur la capitalisation des activités déjà menées notamment la fiscalité minière dans le secteur artisanal (or, cobalt, etc) ainsi que la diligence raisonnable, la traçabilité et les initiatives régionales sans oublier la stratégie de travail avec l'ITIE - RDC avec l'intégration de l'EMAPE
- Publication et vulgarisation des résultats des études

Objectif 2

Meilleure compréhension des mesures d'incitation efficaces pour encourager le commerce légal

Actions stratégiques en RDC :

- Organisation des échanges réguliers avec les autorités, les services techniques, les services percepteurs, la société civile et les acteurs économiques sur les mesures incitatives permettant d'encourager le commerce légal
- Plaidoyer pour une fiscalité souple et harmonisée dans le pays et dans la région des Grands Lacs dans le secteur de l'EMAPE
- Promotion de la transparence dans le paiement des taxes légales et autres mesures incitatives
- Promotion du recours au système de guichet unique et des paiements digitalisés dans le secteur minier artisanal en vue de favoriser le commerce légal

Objectif 3

Renforcement de la capacité des autorités chargées de l'application de la loi à s'attaquer au commerce illicite à grande échelle et à ceux qui le financent

Actions stratégiques en RDC :

- Utilisation des fiches techniques et autres mesures incitatives par les services et institutions concernés afin d'encourager le commerce légal
- Renforcement des capacités des autorités chargées de l'application de la loi sur les lois en la matière et les dispositifs réprimant le commerce et le financement illicites





AXE 5

ÉGALITÉ DES GENRES

Dans les communautés minières artisanales de la RDC, les femmes sont encore largement reléguées aux marges de la chaîne de valeur.

Elles occupent majoritairement des activités peu rémunératrices, telles que le tri, le lavage ou le transport des minerais, souvent dans des conditions précaires et sans protection adéquate.

À cela s'ajoutent des discriminations persistantes, un accès limité aux ressources productives (terre, financement, équipements) et une forte exposition aux violences basées sur le genre, y compris dans et autour des sites miniers.

Pourtant, ces femmes jouent un rôle central et souvent sous-estimé dans la résilience communautaire : elles assurent la subsistance des ménages, investissent dans l'éducation et la santé des enfants, contribuent à la diversification des activités économiques locales et participent à la préservation de l'environnement.

Leur implication dans les dynamiques communautaires favorise également la cohésion sociale, en particulier dans des contextes marqués par les conflits et les déplacements de populations.

IMPACT est convaincu que l'égalité entre les femmes et les hommes ne relève pas seule-

ment d'un impératif de justice sociale, mais constitue une condition de paix, de stabilité et de développement durable.

Lorsque les femmes participent pleinement aux processus décisionnels, les communautés deviennent plus fortes, plus inclusives et mieux préparées à affronter les crises, et la gestion de ressources est améliorée.

Dans cette perspective, IMPACT met en œuvre des stratégies visant à renforcer le pouvoir d'agir des femmes dans les contextes ciblés.

Cela inclut l'appui à leur organisation en coopératives, l'amélioration de leur accès aux financements et aux formations techniques, la promotion de cadres de travail sûrs et équitables, ainsi que le plaidoyer pour une meilleure application des lois nationales en matière de genre et de gouvernance minière.

Ces actions s'inscrivent en complément des engagements de la RDC, notamment à travers son Code minier révisé et ses politiques nationales de promotion de l'égalité.

A travers ces efforts, IMPACT vise à contribuer à faire de la RDC un pays où l'égalité des genres devient un moteur de transformation sociale, économique et politique au bénéfice des communautés.



Mme Isabelle MWILU MUSHOSHOTA, cheffe du village BIWAYA aux côtés de son mari Monsieur George WENDA KANYAMA, âgé de 68 ans. Ensemble, ils assurent la gestion et l'administration du village, soutenant les initiatives communautaires, économiques et agricoles menées par les familles locales, Province de Lualaba, RDC.
Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'AXE 5 ET DECLINAISON NATIONALE EN RDC

Objectif 1

Renforcement de la capacité des femmes à s'engager en faveur de la paix, de la sécurité et de l'amélioration des moyens de subsistance au sein de leurs communautés

Actions stratégiques en RDC :

- Veiller à des approches plus inclusives et multipartites de la gestion de l'environnement avec implication effective des communautés concernées, des peuples autochtones et des femmes incluant le transfert des compétences et la lutte contre les violences basées sur le genre
- Initiation et mise en place des solutions basées sur la nature au sein des communautés locales, des groupes d'épargne ainsi que des Activités Génératrices de Revenu, avec implication effective des femmes, jeunes et peuples autochtones, tout en visant l'amélioration de l'employabilité en lien avec les besoins de l'économie locale
- Promotion de la culture et des initiatives de la paix dans les communautés tout en veillant notamment au renforcement du leadership féminin sur les questions de paix et sécurité en utilisant le modèle « femmes de paix » avec la mise en place des noyaux de paix dans les communautés
- Appui / accompagnement des initiatives qui promeuvent l'emploi des femmes, jeunes et autres groupes marginalisés et la défense de

leurs droits et leur participation aux instances de concertation

- Renforcement de la collaboration, des échanges et des synergies avec d'autres organisations intervenant dans les questions de la paix et la sécurité (nationales et internationales)
- Renforcement de la participation des femmes, jeunes et peuples autochtones aux groupes de travail existants sur la paix et la sécurité et/ou appui à leur mise en place dans les communautés d'EMAPE
- Renforcement des capacités des femmes (techniques, financières, ...) pour une gestion durable de l'environnement en veillant à la réduction des impacts environnementaux
- Initiation et mise en place des solutions basées sur la nature au sein des communautés d'EMAPE
- Renforcement des systèmes d'alerte précoce ou la création de nouveaux mécanismes d'alerte pour permettre aux communautés de réagir rapidement aux phénomènes météorologiques extrêmes.
- Plaidoyer pour une meilleure prise en compte des intérêts des communautés dans les plans et stratégies qui protègent les écosystèmes et la biodiversité, ou la production de minéraux critiques en RDC



Objectif 2

Renforcement de la capacité des femmes à promouvoir la gestion responsable de l'environnement au sein de leurs communautés respectives

Actions stratégiques en RDC :

- Renforcement des initiatives multipartites offrant une place de choix aux femmes dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcement des capacités des femmes (techniques, financières, ...) pour une gestion durable de l'environnement en veillant à la réduction des impacts environnementaux
- Initiation et mise en place des solutions basées sur la nature au sein des communautés d'EMAPE
- Renforcement des systèmes d'alerte précoce ou la création de nouveaux mécanismes d'alerte pour permettre aux communautés de réagir rapidement aux phénomènes météorologiques extrêmes.
- Plaidoyer pour une meilleure prise en compte des intérêts des communautés dans les plans et stratégies qui protègent les écosystèmes et la biodiversité, ou la production de minéraux critiques en RDC

Mr. Mbouia Prince, chargé de l'administration de la Coopérative La Jeunesse. Il supervise une coopérative composée de 19 membres, qui encadre les jeunes artisans opérant sur les sites miniers de Kisunka, Likasi, Province du Haut-Katanga, RDC. Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025



AXE 6

UNE ORGANISATION PLUS EFFICACE, INCLUSIVE ET DURABLE

Par cet axe, IMPACT veut faire évoluer les systèmes internes afin d'aider le personnel à s'épanouir, tout en veillant à ce que la culture organisationnelle continue de refléter ses valeurs. Il s'agira notamment de chercher des solutions pour décoloniser IMPACT et remédier aux déséquilibres des pouvoirs et aux inégalités au sein des structures organisationnelles.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'AXE 6 ET DECLINAISON NATIONALE EN RDC

Objectif 1

Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie en matière de ressources humaines et d'une stratégie de mobilisation interne qui favorise les échanges entre les services et le renforcement de l'esprit d'équipe, y compris le bien-être du personnel

Actions stratégiques en RDC :

- ➊ Renforcement de la synergie, de la complémentarité et de la collaboration au sein de l'équipe IMPACT-RDC par projet et inter projets
- ➋ Renforcement de l'esprit d'équipe avec un pourcentage accru des femmes
- ➌ Amélioration du positionnement d'IMPACT comme une organisation attrayante et ouverte pour le personnel (le personnel se sent à l'aise de travailler au sein d'IMPACT en RDC)
- ➍ Veiller au renforcement des capacités du personnel IMPACT dans les domaines pertinents
- ➎ Veiller à la coordination et au suivi des études /recherches menées en RDC sur demande d'IMPACT et au partage de leçons apprises
- ➏ S'assurer du fonctionnement effectif du système de rapportage en RDC avec respect des délais en vue d'informer régulièrement les autorités provinciales et nationales ainsi que les bailleurs de fonds
- ➐ Veiller à la coordination et au suivi des études /recherches menées en RDC sur demande d'IMPACT
- ➑ Veiller à renforcer la collaboration et les échanges avec les autorités nationales, provinciales et locales sur le travail d'IMPACT

Objectif 2

Exploration des actions visant à « décentraliser » l'organisation

Actions stratégiques en RDC :

- ➊ Veiller au renforcement des capacités du personnel IMPACT en RDC dans les domaines pertinents
- ➋ Fundraising auprès des Ambassades et autres institutions multinationales et multilatérales, sur initiative de l'équipe IMPACT en RDC et identification de nouvelles opportunités de financement de l'action d'IMPACT en RDC



CIBLES ET GROUPES PRIORITAIRES

La stratégie nationale 2026-2029 cible environ 15 000 personnes, réparties en trois grandes catégories : les communautés locales et leurs structures de gouvernance, les groupes spécifiques en situation de vulnérabilité, et les acteurs institutionnels et économiques.

Cette approche multiniveau vise à combiner le renforcement des capacités à la base avec un engagement des décideurs et des opérateurs du secteur, afin de créer des conditions durables de changement aux niveaux communautaire, sectoriel et politique.



COMMUNAUTÉS LOCALES ET STRUCTURES DE GOUVERNANCE

- Communautés locales (structures à base communautaire) : 9000 personnes, dont 4000 femmes, 3000 hommes et 2000 jeunes – incluant mères et adolescentes
- Comités locaux de développement (CLD/mécanismes communautaires égalitaires pour la consultation, la prise de décisions et la gestion des écosystèmes) : 20 comités de 30 personnes chacun dans 20 villages soit 600 personnes
- Peuples Autochtones (Pygmées - PA) : 500 personnes

GROUPES SPÉCIFIQUES

- Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) : 100 associations de 25 personnes, soit 2 500 personnes
- Femmes des communautés minières : 1500 personnes (regroupées en 60 groupes de 25 personnes chacun)



ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ÉCONOMIQUES

- Ministères concernés (mines, genre, environnement) et services techniques de l'administration minière
- Opérateurs privés des filières artisanales des 2C (coopératives, négociants, centres de négoce, raffineurs, exportateurs) : 30 structures

CONCLUSION

La présente stratégie nationale propose une trajectoire concrète vers la paix, la sécurité, l'équité et le développement durable en RDC.

Elle s'appuie sur les forces vives des territoires de la RDC femmes, jeunes, peuples autochtones, leaders communautaires, et sur des partenariats solides qu'IMPACT entretient avec les organisations locales ainsi que les autorités publiques.

Les axes stratégiques et objectifs définis forment un ensemble cohérent, guidé par une vision partagée et des méthodes éprouvées selon lesquelles les approches d'IMPACT sont adaptées aux réalités du terrain, en mettant au-devant les communautés.

Ces axes stratégiques et objectifs ont ainsi l'ambition de contribuer à ce que les ressources naturelles de la RDC ne soient plus une source de conflit mais un levier de transformation, de développement et de prospérité.

Par conséquent, la mise en œuvre de cette stratégie requiert la participation et l'engagement de tous les acteurs internes et externes, notamment le personnel d'IMPACT, pour ce qui est des acteurs internes, les institutions publiques, les organisations de la société civile ainsi que les communautés, pour ce qui est des acteurs externes, en vue de rendre réelle cette vision de voir les ressources naturelles de la RDC devenir un moteur de croissance, et de développement équitable.



Rencontre des membres de l'Association WEZA, une organisation communautaire fondée en 2023, qui regroupe actuellement 54 membres, Lwisha, Province du Haut-Katanga, RDC. Photo : Glody TABENDE Gloire / IMPACT, 2025



NOS BUREAUX

📍 **Canada**

310 Miwate Private, bur. 100, Ottawa, Ontario, K1R 0E1, Canada

📍 **RDC / KINSHASA**

365 OFFICES BUILDING, Bureau A02, 1er niveau, Avenue de la Science 4630, Commune de la Gombe.

📍 **KOLWEZI**

Avenue LUMANDE, N°35, Quartier Latin, Commune de Manika.

📍 **BUNIA**

Boulevard de Libération, N°76, Commune MBUNYA, Complexe ACOPELI.

📞 +243 993732004

🌐 www.impacttransform.org